

RTP 601

N° 1. — 15 Janvier 1889.

REVUE
D'ANTHROPOLOGIE

DIRIGÉE PAR

PAUL TOPINARD

AVEC LE CONCOURS DE MM.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, MATHIAS DUVAL, G^{AL} FAIDHERBE
GAVARRET, E. HAMY, B^{ON} LARREY, M^{IS} DE NADAILLAC
DE QUATREFAGES, JULES ROCHARD, L. ROUSSELET

Paraissant tous les deux mois

Dix-huitième Année

TROISIÈME SÉRIE — TOME IV — (1889)

Premier Fascicule

EXTRAIT

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Bibliothèque Maison de l'Orient



112784

REVUE D'ANTHROPOLOGIE

La *Revue d'anthropologie* paraît tous les deux mois, et à jour fixe, les 15 janvier, 15 mars, 15 mai, 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre, par fascicules de huit feuilles grand in-8°, avec figures dans le texte et tableaux.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

Paris : 25 francs. — Départements : 27 francs.

Union Postale : 28 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la *RÉDACTION* au Docteur
PAUL TOPINARD, 105, rue de Rennes.

ATLAS D'EMBRYOLOGIE

Par **M. MATHIAS DUVAL**

Professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine

Un volume grand in-8° avec 40 planches doubles en noir et en couleurs
comprenant ensemble 652 figures. 48 fr.

Cet ouvrage, conçu sur un plan entièrement nouveau, s'adresse à tous ceux qui s'occupent de n'importe quelle branche des sciences anatomiques; il est l'exposé des faits, mais sous les yeux du lecteur sous forme de figures dessinées par l'auteur même, et reproduisant, avec la plus rigoureuse exactitude, ses préparations. D'un format pratique et peu encombrant, il sera facile à consulter et rendra de réels services à l'anatomiste et au médecin, en même temps qu'au savant qui se livre à des études spéciales d'embryologie.

MAISON TRAMOND

Officier de l'Instruction publique : préparateur et fournisseur de la Faculté de médecine, des Sciences
Musée d'anthropologie, Universités étrangères.

PARIS. — 9, Rue de l'École-de-Médecine, 9. — PARIS

M. TRAMOND envoie les Catalogues *franco* aux Personnes qui désirent acheter : Collection de crânes anthropologiques, moulés sur nature; collection de bustes ethnologiques moulés sur nature; cerveaux moulés de l'homme, gorille, orang, chimpanzé, pithéciens, cèbiens, squelettes humains, et toute l'anatomie comparée anthropoïde : singes, mammifères, etc., etc. — Voir les Catalogues.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser à l'Office de
Publicité de l'Imprimerie A. LAHURE, 9, rue de Fleurus.

LE

MUSÉE DE L'EMPEREUR AUGUSTE

PAR M. SALOMON REINACH

Les historiens de l'archéologie préhistorique connaissent le texte de Suétone (*Div. Aug.*, LXXII), où il est question des collections d'ossements et d'armes formées par l'empereur Auguste. Comme il arrive trop souvent en pareille matière, ce texte n'a pas toujours été relu par ceux qui l'ont cité ou qui l'ont signalé par voie d'allusion. Nous nous proposons de montrer qu'il mérite d'être serré de près, parce qu'il a déjà donné lieu à des malentendus assez graves. Pour cela, nous commencerons par transcrire quelques passages d'auteurs modernes qui l'ont commenté et en ont tiré des conséquences.

1. M. S. de Rossi, *Rapporto sugli studi e sulle scoperte paleo-ethnologiche nel bacino della campagna romana*, extrait des *Annali dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, t. XXXIX, Rome, 1867, p. 9 du tirage à part : « Ma non tutti nell' antichità romana hanno creduto alla fulminea origine delle armi in pietra. Augusto ne conobbe la vera natura e le cercò nelle caverne ossifere. Narra Suetonio che egli raccolse.... (*ici trois lignes du texte latin*). Le grotte ossifere dell' isola di Capri sono state testè rinvenute dal ch. cav. Bonucci¹. Adunque Augusto riconosceva in quelle armi i manufatti degli eroi, cioè degli uomini vissuti contemporaneamente alle immani belue ossia ai pachidermi dell' epoca quaternaria.

2. M. Arthur Rhôné, résumant le mémoire de M. de Rossi dans la *Revue archéologique* (1867, t. II, p. 49), écrit les lignes suivantes : « Suétone rapporte que l'empereur, plus soucieux de curiosités que d'œuvres d'art, avait fait réunir dans sa bibliothèque du Palatin quantité de gemmes, de silex polis et même

1. Voir *Congrès international de Bologne*, 1871, p. 54.

d'ossements gigantesques d'animaux d'espèces éteintes, que l'on croyait être *les restes des géants et les armes des héros.* »

3. C'est évidemment le même article de M. de Rossi qui inspire à M. Hamy cette phrase (*Paléontologie humaine*, 1870, p. 15) : « Suétone montre Auguste occupé à chercher dans les grottes de Capri *les énormes membres des bêtes fauves, réputés des os de géants, et les armes des héros* (c'étaient des céraunies assurément). »

4. Passons au livre de M. J. Evans, *Les âges de la pierre*, trad. française, 1878, p. 4 : « A l'époque même d'Auguste, il paraît que les armes en bronze étaient considérées comme des antiquités et cet empereur semble avoir commencé la première collection archéologique et géologique dont il soit parlé. »

5. Terminons par un extrait de l'ouvrage de M. de Nadaillac, *Les premiers hommes et les premières civilisations*, 1881, t. I, p. 6 : « L'empereur Auguste, rapporte Suétone, avait réuni dans son palais du mont Palatin une collection nombreuse de silex polis et d'ossements de grands animaux disparus, qu'il croyait les restes des géants et les armes des héros. »

En regard de ces paraphrases un peu discordantes, il faut donner maintenant le texte même de Suétone, accompagné d'une traduction littérale :

Suétone, éd. L. Roth, Leipzig, Teubner, 1886, p. 71 (*Divus Augustus*, LXII) :

« *Ampla et operosa prætoria gravabatur. Et neptis quidem suæ Julię, profuse ab ea extracta, etiam diruit ad solum, sua vero quamvis modica non tam statuarum tabularumque pictarum ornatu, quam xystis et nemoribus excoluit rebusque vetustate ac raritate notabilibus : qualia sunt Capreis immanium belluarum ferarumque membra prægrandia, quæ dicuntur Gigantum ossa et arma Heroum.* »

« Il n'aimait pas les maisons de campagne vastes et dispendieuses. Une d'elles, construite à grands frais par sa petite-fille Julie, fut rasée par lui jusqu'au sol; quant aux siennes, qui étaient simples, il les orna moins avec des statues et des peintures qu'avec des galeries (servant de promenoirs) et des bosquets, ainsi qu'avec des objets remarquables par l'antiquité et la rareté, comme sont à Caprée les os énormes de bêtes colossales et de fauves, qui sont appelés les os des Géants et les armes des Héros. »

Nous avons tenu à ce que la traduction fût littérale et nous avons sacrifié à cet effet toute élégance, en suivant le plus possible l'ordre des mots du latin.

La comparaison de cette traduction avec les paraphrases que nous avons citées suggère des réflexions instructives.

Et d'abord, en ce qui concerne *le lieu de la découverte*, Suétone ne dit point, comme le lui font dire MM. de Rossi et Hamy, que les objets réunis par Auguste provinssent de Caprée; il observe

seulement qu'on voit à Caprée des objets remarquables par l'antiquité et la rareté. Ceux-ci pouvaient provenir de cette île, mais nous n'avons aucune raison pour l'affirmer; Suétone n'en sait rien.

En ce qui concerne *le mode de la découverte*, MM. de Rossi et Hamy ont fait d'Auguste un prédécesseur de Lartet; ils l'ont montré occuper à fouiller les grottes ossifères de Caprée. Mais, outre que cette hypothèse est invraisemblable, Suétone n'en dit pas un mot, puisqu'il ne parle ni de cavernes, ni de recherches conduites ou ordonnées par Auguste à Caprée.

En ce qui concerne *le lieu de l'exposition*, c'est-à-dire le musée préhistorique d'Auguste, M. Rhôné le place dans la bibliothèque et M. de Nadaillac dans le palais du Palatin. Mais Suétone dit précisément tout autre chose. Il parle des *prætoria* de l'empereur, et ce mot, dans la langue des écrivains de l'époque impériale, signifie *maisons de campagne*, en particulier les villas luxueuses des grands. Suétone écrit lui-même, en parlant de Caligula (XXXVII) : « In exstructionibus *prætoriorum* atque *villarum*, omni ratione posthabita, nihil tam efficere concupiscebatur quam quod posse effici negaretur. » Sous le nom de *prætorium* de Tibère près de Terracine, le même écrivain mentionne une habitation que Tacite appelle simplement *villa* (Suét. *Tib.*, XXXIX; Tacite, *Annales*, IV, 59). D'autres textes, où le mot *prætorium* paraît dans le même sens, sont cités par Facciolati et Forcellini (*Totius Latinitatis Lexicon*, t. III, p. 479). Les auteurs modernes ont été trompés par la mention du Palatin, que fait Suétone au début du chapitre où il parle des goûts modestes d'Auguste. Nous ne savons donc pas avec certitude en quel lieu se trouvait le « musée préhistorique » de l'empereur. Cependant il est très probable, d'après le texte de Suétone, que c'était à Caprée même et que la phrase *qualia sunt Capreis*, etc., peut se traduire librement ainsi : « Comme les os énormes... [réunis par Auguste] à Caprée et que l'on appelle os des géants et armes des héros. » En effet, dans le même chapitre, Suétone nous dit qu'Auguste affectionnait particulièrement le bord de la mer et les îles de la Campanie, *maritima insulasque Campaniæ*, et au chapitre XCII de la même biographie, il nous apprend ce qui suit : « Auguste, dans l'île de Caprée, remarqua que les branches d'un très vieux chêne, pendant déjà jusqu'à terre et languissantes, se ranimèrent à son arrivée; il en conçut tant de joie qu'il échangea cette île

contre celle d'Ænaria avec la république de Naples. » Dion Cassius confirme ce renseignement (*Histoire Romaine*, liv. LII, c. XLIII) : « Il échangea avec les Napolitains Caprée, qui leur appartenait depuis longtemps, pour un autre territoire qu'il leur céda. » Ainsi, Auguste fit entrer l'île de Caprée dans le domaine impérial : on sait que Tibère y séjourna pendant dix ans et qu'il y fit construire douze villas à son usage. Son prédécesseur y avait sans doute quelque modeste *prætorium*, et c'est là, non au Palatin, qu'il établit sa collection préhistorique. On voit donc que M. Arthur Rhôné a été induit en erreur lorsqu'il a fait figurer dans cette collection « du Palatin » *quantité de gemmes* ; le reste de sa paraphrase n'est pas moins contestable, comme il nous reste à le démontrer.

Ce qui importe le plus pour l'histoire des études préhistoriques, ce n'est pas l'emplacement du musée d'Auguste, mais son contenu. En se référant aux passages d'auteurs modernes que nous avons cités, on verra que tous sont d'accord pour faire figurer d'énormes ossements parmi les curiosités que l'empereur avait recueillies : mais que sont les *arma heroum*? Pour M. Evans, ce sont des armes de bronze ; pour MM. Rhôné, Hamy, de Nadaillac, ce sont des silex polis, des *céraunies*. Aucune de ces hypothèses ne tient devant une étude attentive du texte de Suétone, notre unique source d'informations dans la circonstance. Et d'abord, il ne saurait être question dans ce passage de *céraunies*, c'est-à-dire de haches néolithiques : c'est même, de toutes les explications qu'on peut alléguer, la plus invraisemblable. Un auteur écrit pour être compris : or, aucun lecteur de Suétone n'aurait reconnu des *céraunies* dans les *arma heroum*, puisque les *céraunies*, à l'époque de l'historien des Césars, passaient pour être tout autre chose que des armes. Cette supposition a encore le tort d'être absolument gratuite, car Suétone n'indique même pas que ces *arma heroum* fussent en pierre ; l'eût-il fait, que la découverte, ou tout au moins la mention de ces armes avec des ossements d'animaux énormes, c'est-à-dire d'animaux appartenant à la faune quaternaire, écarterait toute idée de haches polies ; nous serions en présence d'outils paléolithiques.

Dira-t-on que Suétone entend, en effet, par *arma heroum*, des armes paléolithiques en silex ? Mais personne, dans l'antiquité, ne s'est même occupé des outils paléolithiques, aucun écrivain ne les a signalés : on n'a fait attention qu'aux prétendues *céraunies*.

M. de Rossi, dans le passage que nous avons cité plus haut, paraît avoir éprouvé quelque embarras sur ce point. Il commence par dire qu'Auguste n'a pas cru à l'origine céleste des armes de pierre : il entend évidemment par là les céraunies, c'est-à-dire les haches polies. Puis il ajoute qu'Auguste y reconnaissait les armes des héros contemporains des pachydermes quaternaires; est-il besoin d'avertir que la hache polie était inconnue aux contemporains du mammoth? M. de Rossi a confondu les deux âges de la pierre, ou ne s'est pas rendu parfaitement compte de ce qu'il pensait.

L'explication suggérée par M. Evans est autrement sérieuse, comme tout ce qui vient de cet archéologue à la fois si bien informé et si prudent. Pour le savant anglais, les *arma heroum* sont des armes de bronze; il rappelle avec raison que Pausanias les oppose, en les qualifiant d'*armes des héros*, aux armes de fer qui sont celles des temps historiques¹. Pausanias entre dans ces développements au sujet des os d'Oreste et de Thésée, qui furent retrouvés à Tégée et dans l'île de Scyros. Pour bien comprendre la suite de son discours, qui est loin d'être claire, il faut se rappeler ce que d'autres auteurs nous ont appris sur la découverte des os de Thésée. A côté du squelette du héros, qui était de très grande taille, on trouva une pointe de lance et une épée de bronze². Pausanias n'indique pas ce détail, mais il l'a certainement présent à l'esprit lorsqu'il ajoute : « Que les armes des héros fussent toutes d'airain, j'en ai pour preuve ce que dit Homère sur la hache de Pisandre et sur la flèche de Mériones. Je peux encore m'autoriser de la lance d'Achille, déposée à Phasélis dans le temple de Minerve, et du poignard de Memnon qu'on voit à Nicomédie, dans le temple d'Esculape, car la pointe et la garniture du bas de la lance, ainsi que le poignard tout entier, sont en airain. »

Ainsi l'on pourrait admettre, avec M. Evans, qu'Auguste collectionnait dans sa villa de Caprée des ossements fossiles et des armes de bronze; malheureusement, le texte de Suétone ne nous semble pas favoriser cette explication.

Que l'on relise, en effet, ce texte, et, quelque défiance que l'on éprouve à l'égard de la latinité de l'auteur, on sera bien obligé

1. Pausanias, III (Laconie), chap. 5 (t. II, p. 23 de l'édition Clavier).

2. Plutarque, *Vie de Thésée*, XXXI.

de reconnaître que le membre de phrase explicatif *quæ dicuntur gigantum ossa et arma heroum* ne peut pas être coupé par une virgule. Suétone aurait certainement écrit, s'il avait eu la pensée que M. Evans lui prête : *Qualia sunt Capreis arma ænea heroum belluarumque membra prægrandia, quæ dicuntur gigantum ossa*. L'auteur ayant construit sa phrase comme il l'a fait, sans aucune épithète indiquant la matière des *arma heroum*, je considère comme très probable que *arma heroum* se rapporte à *quæ dicuntur* au même titre que *gigantum ossa*. Il existe donc un lien étroit entre les *os des géants* et les *armes des héros* : ce sont comme deux désignations différentes, également hypothétiques, d'objets mystérieux où les superstitions populaires s'étaient attachées.

Les textes anciens nous ont conservé le souvenir d'un certain nombre de découvertes d'ossements qui, à cause de leurs dimensions inusitées, passèrent pour avoir appartenu à des Géants ou à des héros de la Fable¹. Il est probable que dans la mythologie primitive des Grecs, comme dans les traditions des Hébreux², les héros étaient considérés comme des hommes très grands : ce fut l'idéalisme et le rationalisme des temps postérieurs qui en firent plus tard des *grands hommes* et les opposèrent même aux géants nés de la Terre, comme la force de l'esprit à celle du corps. Mais l'imagination populaire ne cessa de leur prêter une taille gigantesque, témoin ce qu'on raconta sur les corps de Thésée et d'Oreste et la plainte qui revient fréquemment dans Homère, sur la diminution de la taille et de la force parmi les mortels³. Il est à remarquer que les Napolitains, desquels l'empereur Auguste acquit l'île de Caprée, conservaient et montraient comme une merveille, au dire de Philostrate⁴, les os du géant Aleyonée : ils disaient que beaucoup d'autres Géants, frappés en ces lieux, étaient ensevelis sous le Vésuve. Une croyance analogue existait à Pallène, la Phlégra des poètes, en Chalcidique⁵. Solin dit que lorsque le sol y est raviné par les eaux, on voit paraître souvent des squelettes énormes, que l'on croit être ceux des Géants, con-

1. Pausanias, I, 35, 6 ; I, 35, 7 ; VIII, 32, 1 ; Philostrate, *Vit. Apollon.* V., 16, 1 ; *Heroic.*, II, 4-8 ; Plîne, VII, 16 (éd. Littré) ; Solin, IX, 7 ; Phlégon, XI et suiv. Cf. Dom Calmet, *Commentaire sur la Genèse*, éd. in-4°, p. 164.

2. Genèse, VI, 4 ; cf. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. I, p. 351.

3. Par ex. *Iliade*, E, v. 505.

4. Philostrate, *Heroic.*, II, 7.

5. Solin, IX, 7.

sidération que l'on appuyait par la découverte de gros quartiers de roc, armes des Géants dans leur lutte contre les Dieux olympiens.

Ce sont bien, en effet, les pierres, les rochers, dont la poésie et l'art antique ont fait les armes des Géants; mais c'étaient des pierres brutes, sans marque de travail, et l'on n'imagine point qu'Auguste en ait recueilli de semblables dans sa villa. D'ailleurs, le texte de Suétone prouve formellement, à notre avis, que les *arma heroum* n'étaient autres, dans l'opinion populaire, que des os de grands animaux disparus. On peut rappeler, à titre de parallèles, la mâchoire d'âne avec laquelle Samson tua mille Philistins¹ et les os du cheval Dâdhyanc, arme d'Indra dans un des hymnes védiques². « Beaucoup d'armes en os, remarquent MM. van Breugel-Douglas et Ecktoff³, sont pour ainsi dire faites par la nature elle-même, tandis que les instruments en pierre demandent beaucoup de travail. Est-ce qu'il ne faut pas supposer que l'homme s'est servi de l'os avant de se servir de la pierre, ou, en d'autres mots, qu'un âge de l'os a précédé celui de la pierre? » M. Maître a récemment montré, par des rapprochements qui me semblent décisifs, que le prototype de l'épée en bronze est l'arme du poisson appelé *squale scie*⁴; une opinion analogue avait déjà été émise par M. Boban, suivant lequel la défense du poisson-scie aurait été la première arme des Aztèques⁵.

On peut alléguer, à l'appui de ces hypothèses, quelques textes antiques fort curieux sur lesquels M. H. Weil a récemment appelé mon attention. Dans une de ses pièces aujourd'hui perdues, qui avait été imitée en latin par Pacuvius, Sophocle, s'inspirant sans doute d'un récit épique du septième siècle avant notre ère, faisait tuer Ulysse par son fils Telegonos, que le roi d'Ithaque avait eu de la magicienne Circé⁶. Ce Telegonos vient du pays des Tyrrhéniens, d'un contrée barbare, et l'arme dont il se sert pour perpétrer son parricide est l'épine d'un grand poisson de mer appelé τρύγων. Le *trygon* est une sorte de raie ou plutôt de pastenague, dont la queue est armée d'un aiguillon dentelé en scie⁷. Il est permis de croire

1. *Juges*, c. XV.

2. Cf. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, trad. Regnaud, t. I, p. 325.

3. *Congrès international d'anthropologie*. 4^e session, Copenhague, 1875, p. 428.

4. Maître, *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 86-89.

5. *Musée archéologique*, 1875, t. I, p. 145; Rivière, *Antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, p. 295.

6. Voir les fragments de Sophocle dans l'édition Didot, p. 297.

7. Oppien, *Halieutiques*, II, vers 462.

que cette légende repose sur un fait ethnographique, analogue à ceux que l'on constate de nos jours, où des dents de requin montées sur un tranchant de bois aplati constituent une arme des Néo-Calédoniens¹.

Si le peuple, à l'époque de Suétone, prenait les os de grands animaux pour des armes, il avait le pressentiment d'un fait que l'archéologie préhistorique a démontré : les os, avec les pierres, ont été les armes des hommes primitifs. « Dans leurs mains, écrit M. de Nadaillac², le radius et le cubitus des grands mammifères, soigneusement apointés, deviennent de redoutables poignards. La branche dentaire de la mâchoire de l'ours des cavernes, celle des félides, sont aussi taillées en pointe; quelquefois la partie montante est cassée comme pour servir de poignée à la redoutable canine qui la termine.... M. Delfortrie rapporte que l'on a trouvé au centre même de la ville de Bordeaux des mâchoires inférieures de grands ruminants n'ayant gardé que leurs seules molaires; elles devenaient ainsi une véritable arme entre les mains de leurs possesseurs. M. Fraas cite des mâchoires du grand ours et du grand chat découvertes à Schussenried, à Hohlefels, et destinées à servir de casse-tête, et le comte Zawisza en cite d'autres exactement semblables, provenant de la Grotte du Mammoth auprès de Cracovie. » Et M. de Nadaillac ajoute avec beaucoup de raison : « On se rappelle involontairement l'arme avec laquelle Samson combattait les Philistins. »

Il serait facile de citer beaucoup d'autres exemples, empruntés à l'époque néolithique ou même à des époques plus récentes³; mais ce que nous venons de dire suffit à notre thèse, que nous pouvons résumer brièvement comme il suit :

1° La collection de l'empereur Auguste était réunie dans la villa impériale de Caprée, mais rien ne prouve qu'elle provint des cavernes de cette île ;

2° Cette collection ne comprenait, que nous sachions, ni céraunies, ni haches paléolithiques, ni armes de bronze ;

3° Il faut renoncer à voir dans l'empereur Auguste un précurseur de Mercati, de Boucher de Perthes ou de Lartet; tout ce

1. Maître, *Revue archéol.*, 1888, t. II, p. 88.

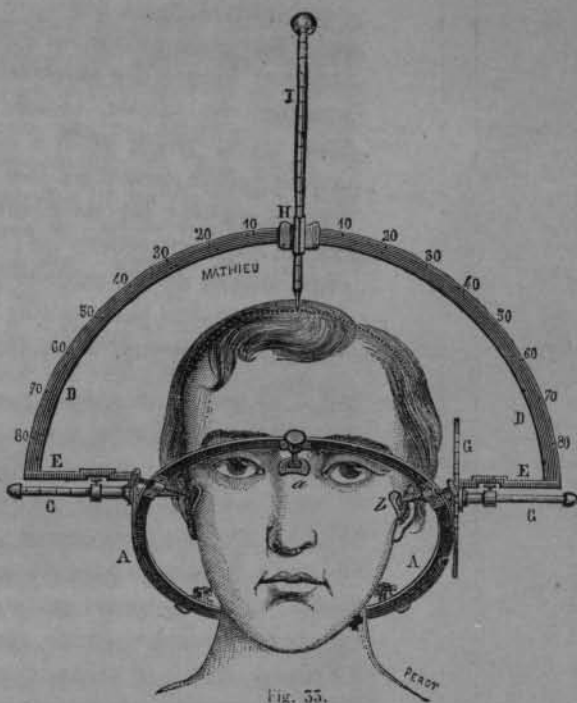
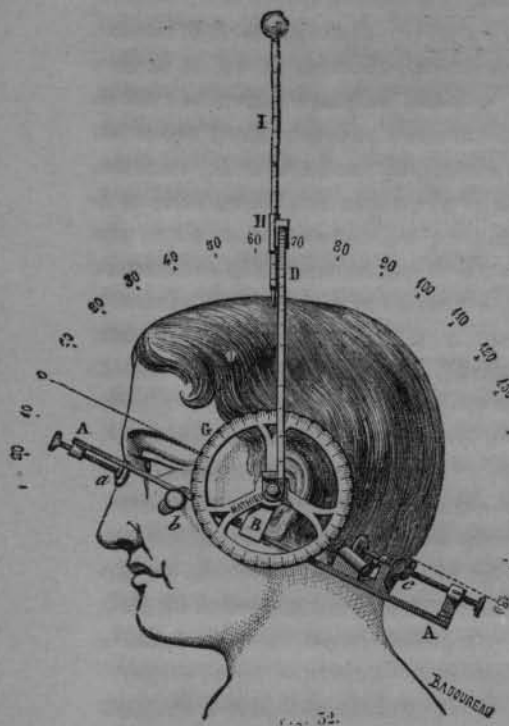
2. Nadaillac, *Les premiers hommes*, t. I, p. 83.

3. Voir, par exemple, A. von Specht, *Geschichte der Waffen*, t. I, p. 122 et suiv. (Leipzig, 1872.)

qu'on a écrit à ce sujet repose sur l'interprétation erronée d'un texte de Suétone;

4° Les grands ossements fossiles, à l'époque impériale, étaient considérés comme des os des Géants ou des armes des héros; mais Suétone, et d'autres avant lui, avaient reconnu qu'ils appartenaient bien à des animaux. L'opinion vulgaire prévalut encore pendant des siècles, témoin ce curieux passage du *Voyage de Spon* (t. I, 1678, p. 5) : « Un chanoine me fit voir (à Valence, en 1674) une dent deux fois plus épaisse que le pouce, et il prétendait qu'elle fût de géant; mais j'ose assurer que c'est une dent d'éléphant, parce qu'elle se lève en écailles. On est encore plus infatué de ces os de géants à Soyons et à Charmes, etc. » Si Auguste ne doit point passer pour un des précurseurs de Mercati, on peut donc compter Suétone parmi ceux de Blumenbach et de Cuvier.

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
ANTHROPOLOGIE, PHYSIOLOGIE, ORTHOPÉDIE, BANDAGES, COUPELLERIE FINE, ETC.
MAISON L. MATHIEU
RAOUL MATHIEU, Fils et Successeur
 Chevalier de la Légion d'honneur, Officier d'académie, etc.
PARIS. — BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 113. — PARIS



LE CÉPHALOMÈTRE D'ANTELME

C'est le premier en date (1858) des instruments de précision de l'anthropologie. Il rapporte tous les points de la surface de la tête, à un centre idéal situé sur le milieu du diamètre bi-auriculaire. La position de chaque point est déterminée par un angle et un rayon, suivant la méthode des coordonnées polaires. On peut ainsi reporter sur le papier autant de points qu'il en faut pour construire chaque courbe crânienne.

La figure 53 représente le céphalomètre de face, la figure 52 le montre de profil. AA, le *cercle fixe*. On le fixe obliquement autour de la tête à l'aide de cinq vis, terminées par des pelotes concaves qui viennent appuyer sur la racine du nez *a*, sur les deux pommettes *b*, et sur les deux côtés de l'occiput *c*, au-dessus de la naissance du cou. Il supporte de chaque côté la pièce auriculaire *B*, traversée à droite et à gauche par les *broches auriculaires* CC, lesquelles pénètrent dans les deux trous auditifs. Les pièces auriculaires donnent, en outre, insertion au *cercle mobile* DD; celui-ci se met en avant et en arrière, en courant autour de son diamètre EE, qui se confond avec l'axe bi-auriculaire de la tête; sur les deux figures, il est placé dans la situation verticale et fait avec le plan du cercle fixe un angle de 67°. L'inclinaison du cercle mobile est mesurée sur le cadran gradué G qui est fixé au niveau de l'axe bi-auriculaire. Le cercle mobile supporte un *curseur* H, que traverse la broche graduée I. Les chiffres de la graduation de la broche indiquent la distance de sa pointe au centre du cercle mobile, qui est le milieu de l'axe bi-auriculaire de la tête. Lorsque le curseur est placé sur le milieu du cercle mobile, la broche graduée peut être amenée successivement sur tous les points de la courbe médiane de la tête, et donner la position de chacun de ces points, au moyen d'un angle et d'un rayon, suivant la méthode des coordonnées polaires. On peut obtenir encore, point par point, toutes les courbes qui passent par les deux oreilles. Pour cela, on fixe le cercle mobile dans le plan de la courbe que l'on étudie et l'on fait mouvoir le curseur de degré en degré, ou de dix degrés en dix degrés, sur la graduation de ce cercle. Prix 200 fr.

LE CÉPHALOMÈTRE D'ANTELME MODIFIÉ PAR BERTILLON

Sur les indications de M. le D^r Bertillon, j'ai introduit plusieurs modifications dans le céphalomètre d'Antelme, pour le rendre applicable à l'étude du crâne sec. Cet instrument est devenu un précieux instrument crâniométrique et crâniographique. (Voy. *Revue d'anthropologie*, 1872, p. 284, et pl. II et III.) Prix : 200 fr.

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE DE L'ANNÉE 1889. (5^e SÉRIE. T. IV.)

- LES HOTTENTOTS DU JARDIN D'ACCLIMATATION (avec figures), — par M. J. Deniker. p. 1.
- LE MUSÉE DE L'EMPEREUR AUGUSTE, — par M. Salomon Reinach p. 28.
- LA KASHGARIE ET LES PASSES DU TIAN-CHAN, — par D^r Nicolas Secland, p. 37.
- LA RACE DE LAGOA SANTA, BRÉSIL, — par D^r Soren Hansen, p. 76.

REVUE FRANÇAISE

- DENTS COCHIN. L'Évolution et la vie; E. BLANCHARD. La vie des êtres animés, p. 79 — par D^r Collignon. GAUDRY ET BOULE. L'élasmotherium, p. 85. DUCLERC. De la frisure des poils, p. 86, — par D^r Topinard. BARON. Méthode de reproduction, p. 87, — par G. de Lapouge.

REVUES ÉTRANGÈRES

- Revue anglaise.* FRANCIS GALTON. Sur la fatigue intellectuelle, p. 87, — par M. Topinard.
- Revue Américaine.* E. D. COPE. L'évolution progressive et régressive des Vertébrés, p. 89, — par M. Topinard. SYDNEY B. J. SKERTCHLY. Les mortiers préhistoriques de la Californie, p. 96. — par M. de Nadaillac.
- Revue Russe.* W. EMME. De la pluralité des types dans la Grande et la Petite-Russie, p. 99, — par M. C. Ikow.
- Revue allemande.* OBOLONSKY. Contribution à l'anatomie pathologique de l'hermaphroditisme chez l'homme, p. 100, — par M. Deniker. — GRENPLER. Nouvelles trouvailles en Silésie, p. 102. L. ZAFF. Les souterrains de la Bavière, p. 105. AURÈLE DE TOROK. La métamorphose du crâne du gorille en passant de l'état fœtal à l'état adulte, p. 105. KOGANEI. Quatre crânes coréens, p. 106. R. VIRCHOW. Les momies royales du musée de Boulaq, p. 109. AURÈLE DE TOROK. Sur les Aïnos, p. 110. *Revue internationale d'ethnographie*, p. 112, — par M. L. Laloy.
- Revue Italienne.* M. LONGO. Lucrèce, p. 112, — par M. Collignon.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

- Exposition rétrospective du Travail et des Sciences anthropologiques. Instructions spéciales : Admission, transport, réception, installation des objets, etc., p. 114. — Chronique de l'Exposition, p. 117. — Laboratoire d'Anthropométrie internationale, p. 117. — Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie de Paris, p. 117. — Congrès et Exposition d'Anthropologie criminelle, p. 118.

ACTUALITÉS

- Société d'Anthropologie, statistique, p. 119. — Société d'Anthropologie de Saint-Petersbourg, p. 119. — Fondation de deux prix à la Société d'Anthropologie de Moscou, p. 120. — Projet de musée d'Anthropologie et d'Ethnographie en Angleterre, 121. — Le préhistorique dans la vallée de Chamonix, 122. — L'homme quaternaire aux États-Unis, 123. — Races et folie, 124. — Un petit jeu d'anthropologie, p. 125.

BIBLIOGRAPHIE

- Sommaire des périodiques reçus, p. 126.